

Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne

OPTION B : en Structure

Qu'est-ce qu'on apprend ?

- **Aider des personnes** âgées, handicapées, des enfants dans leur vie quotidienne : pour se laver, s'habiller, faire leur lit...
- **Aider à faire des soins médicaux**, surveiller l'état de santé des personnes...
- **Aider à maintenir une vie sociale** : leur parler, leur tenir compagnie, leur faire faire des jeux, des activités...
- **Préparer** des goûters, des repas simples
- **Respecter des règles d'hygiène** et de sécurité très strictes
- **Nettoyer les locaux** où vivent les personnes



Pour quels métiers ?

- **Accompagnant-e** de personnes âgées ou handicapées
- **Aide à domicile**
- **Aide soignant-e** (après un diplôme complémentaire)
- **Auxiliaire de puériculture** (après un diplôme complémentaire)

Pour travailler où ?

- EHPAD (maisons de retraite)
- Centres médico-sociaux pour personnes handicapées (enfants, adolescents, adultes)
- Cliniques, hôpitaux (si on fait une formation d'aide-soignant après le bac)

Où se former dans le secteur ?

En lycée professionnel :

- Lycée S. Signoret à Vaux-le-Pénil
- Lycée U. France à Avon (internat)
- Lycée A. Malraux à Montereau (internat)
- Campus scolaire de Coulommiers (internat)

- Lycée privé B. de Castille à Fontainebleau (payant)
- Lycée privé Les Sinoplies à Roissy-en-Brie (payant)

En apprentissage :

Pas de formation à proximité

Et après ce Bac Pro ?

Vous pourrez travailler directement, ou poursuivre vos études en :

- BTS Economie Sociale et Familiale
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux
- Ecole d'Aide-Soignant-e (1 an)
- Ecole d'Auxiliaire de Puériculture (1 an)
- Ecole de Moniteur-riche Educateur-riche (2 ans)